

2025/183

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



Ville de  
**Toulouges.**  
*pan i treva*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2025/05/09

## SEANCE DU 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Date de la convocation : 06/05/2025 | <b>Présents</b> : Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Michel PLAZA, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING |
| <u>Nombre de conseillers :</u>      | <b>Absents excusés ayant donné procuration</b> : Sandrine RABASSE  |
| En exercice : 27                    | procuration Thierry SEGARRA, Rudy KLEIN procuration Audrey CALVET, Martial MIR procuration Christine MALET, Franck DE LA LLAVE procuration Béatrice BAILLEUL, Isabelle OSTERSTOCK  |
| Présents : 17                       | procuration Stéphanie GOMEZ  |
| Votants : 22                        | <b>Absents excusés</b> : Florian GUZDEK  |
|                                     | <b>Absents</b> : Jean-Charles FESQUET, Vanessa BLAY, Bernard PAGES, Fabien BATLLE  |
|                                     | <b>Secrétaire de séance</b> : Thierry SEGARRA  |

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX  
AMENAGEMENT DE LA PLACE ABELANET INTEGRANT UN TIERS-LIEU A TOULOUGES  
APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES  
ET DU CHOIX DE LA PROCEDURE**

Nicolas BARTHE rappelle que les travaux d'aménagement de la place Abelanet, vont consister :

- En la construction d'un dojo à simple rez-de-chaussée, en extension du gymnase existant
- En des travaux de réaménagement intérieurs des locaux associatifs, maison sociale
- En des travaux de réaménagement de l'espace piéton de la place Abelanet, qui intégreront le déplacement du jardin d'enfants, ainsi que de nouveaux espaces paysagers

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 2 500 000 € HT.

Pour ce faire, un marché public de travaux va être lancé sous procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1, L.2125-1 et R 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le marché sera alloti est décomposé en 14 lots :

|   |  |
|---|--|
| 1 | Démolition – Gros œuvre - Etanchéité   |
| 2 | Charpente bois - Couverture            |
| 3 | Traitement façades                     |
| 4 | Menuiseries extérieures - Occultations |
| 5 | Métallerie – Serrurerie                |

|    |                                      |
|----|--------------------------------------|
| 6  | CVC – Plomberie – Sanitaires         |
| 7  | Electricité – CFO / CFA              |
| 8  | Cloisons – Doublages – Faux plafonds |
| 9  | Menuiseries intérieures              |
| 10 | Revêtement de sols durs – Faïences   |
| 11 | Revêtements de sols souples          |
| 12 | Peinture – Nettoyage                 |
| 13 | Terrassement – VRD                   |
| 14 | Aménagement paysager                 |

Chaque lot fera l'objet d'un marché et les candidats auront la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots. Il sera attribué un seul opérateur économique pour chaque lot.

Le dossier de consultation des entreprises contiendra les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation (R.C.) et ses annexes relatives à la dématérialisation ;
- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes pour chaque lot ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.), son annexe 1 relative à la fiche modificative ;
- Les pièces écrites générales (diagnostics techniques, notice, étude thermique, RICT, PGC, Planning prévisionnel, etc...)
- Les cahiers des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, pour chaque lot,
- La Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire (D.P.G.F), pour chaque lot
- Les pièces graphiques (plans, repérages, détails...)

Il demande au conseil municipal d'approuver le dossier de consultation des entreprises, le choix de la procédure et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires en la matière.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**VALIDE** le choix de la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1, L.2125-1 et R 2123-1 1° du Code de la commande publique

**VALIDE** le dossier de consultation des entreprises,

**AUTORISE** le lancement de la procédure de marché public.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme  
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification  
à compter du 16/05/2025

Fait à Toulouges, le 13 mai 2025  
Le Maire,



Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.  
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.  
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>